

## **Partie 6**

---

# Des intentions à la réalisation de l'Agenda 2030



« Le fossé séparant théorie et pratique est souvent moins large en théorie qu'il ne l'est en pratique. » Cette citation, due à une plume anonyme, illustre bien le moment charnière dans lequel nous nous trouvons à la suite de l'adoption de l'Agenda 2030. Au cœur de cet Agenda, les Objectifs de développement durable (ODD), caractérisés par leur universalité, leur inclusivité, leur interdépendance et la quasi-exhaustivité des domaines qu'ils recouvrent, laissent entrevoir un modèle d'humanité future à la fois prospère, durable et égalitaire.

Ces 17 Objectifs et leurs caractéristiques « transformatives » nous invitent à changer notre regard, notre analyse des situations, notre définition des priorités et notre mode d'action et de coordination. Au-delà donc de ce grand récit consensuel et « aspirationnel » se pose la question de l'opérationnalité d'un tel modèle d'humanité future. Comment transposer cet accord politique en actions ? Comment passer des grandes ambitions portées par les ODD – indivisibles et inclusifs – à leur mise en œuvre concrète ? Quels rôles pour la recherche et l'innovation dans cette mise en œuvre ?

Les cinq textes qui suivent nous plongent dans cette problématique de la mise en œuvre effective de l'Agenda 2030. Dans le premier chapitre de cette partie (chap. 27), Henri-Luc Thibault donne le ton et nous éclaire sur les chantiers difficiles et complexes de la concrétisation des ODD, un « acte de foi » qui nécessite une plus grande *politisation*, *territorialisation* et *socialisation* pour que ces Objectifs deviennent réalité.

La recherche, notamment interdisciplinaire, peut être un outil de compréhension, de mobilisation et d'actions collectives efficaces pour la réalisation des ODD. Dans cette optique, le chapitre 28 nous entraîne dans les liens étroits entre ODD, à travers une composante essentielle de l'Agenda 2030, l'agriculture. Patrick Caron, Jean-Luc Chotte, Ludovic Mollier et Frédérique Seyler mettent en exergue les interactions entre les enjeux de sécurité alimentaire, de pauvreté, de santé, de justice environnementale et climatique. S'appuyant sur des approches en « nexus », ils démontrent comment un secteur d'activité souvent considéré comme un problème peut se révéler une solution.

Le chapitre 29 nous présente un premier état des lieux et compare l'avancement des pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 sur la base des 22 revues nationales volontaires présentées lors du Forum politique de haut niveau de 2016. Laura Brimont, Damien Demailly et Julie Vaillé explorent les différents mécanismes institutionnels, ainsi que les planifications nationales et systèmes de suivi des ODD en cours d'élaboration. Il est suivi de la contribution de Matthieu Boussichas et Patrick Guillaumont (chap. 30) qui porte plus spécifiquement sur le rôle clef de la science dans la réalisation des ODD. Les deux auteurs nous présentent de façon détaillée la place de la recherche pour le développement, notamment dans le paysage de l'aide publique au développement. Ils nous invitent à une réflexion autour de la science comme bien public mondial et abordent la question épineuse du financement privé de la recherche, à travers le cas des « think tanks ».

Outre la recherche, les technologies et l'innovation qui lui succèdent sont également au cœur de l'Agenda 2030. Dans le dernier chapitre (chap. 31), Sarah Marniesse et Sébastien Treyer nous montrent la nécessité d'inscrire l'innovation dans une évolution radicale des usages, des pratiques et mode de vie pour atteindre les ODD. Au-delà des transferts de technologies souvent unilatéraux, ils mettent en lumière le besoin crucial de renforcer localement les capacités et les systèmes de recherche et d'innovation ouverts et responsables pour que les innovations et technologies soient adaptées aux usages locaux. Dans leur ensemble, les chapitres de cette partie traduisent le besoin de développer de nouveaux modes opératoires basés sur des approches holistiques, des compréhensions fines des situations et des besoins, et soulignent la nécessité d'une implication et d'une appropriation des ODD par une pluralité d'acteurs à plusieurs niveaux. Dans cette phase d'opérationnalisation de l'Agenda 2030, la recherche pour le développement et l'innovation qui lui succède ont un rôle clef à jouer pour combler ce fossé entre théorie et pratique, et transformer les intentions en actes.

**Ludovic MOLLIER**

# Un défi pour la planète

Les Objectifs  
de développement durable  
en débat

---

Sous la direction de

Patrick CARON

Jean-Marc CHÂTAIGNER

**IRD Éditions**

INSTITUT DE RECHERCHE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT

Marseille, 2017

Coordination éditoriale, fabrication  
**Corinne Lavagne**

Mise en page  
**Desk (53)**

Maquette de couverture  
**Michelle Saint-Léger**

Maquette intérieure  
**Aline Lugand/Grissouris**

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2017

ISBN : 978-2-7099-2412-2